

Lundi 13 février 2012

A Monsieur l'Inspecteur de l'Académie de Versailles,  
S/c de Madame Guesdon, Principale du Collège Voltaire de Sarcelles (95).

Les représentants des parents, les représentants des personnels ATOS et les représentants des enseignants, en accord avec l'ensemble des collègues de l'établissement, ont décidé de ne pas siéger lundi 13 février 2012, lors du C.A. statuant sur la répartition de la Dotation Horaire Globale.

Nous voulons protester contre le trop faible nombre d'heures d'enseignement actuellement attribuées à l'établissement.

La D.H.G. proposée est très insuffisante pour permettre d'offrir aux élèves des conditions d'apprentissage satisfaisantes, au regard des résultats obtenus par les élèves au Brevet des Collèges.

Cette réduction de moyens horaires signifie, entre autres, pour l'établissement :

- des classes de 3<sup>ème</sup> surchargées avec le maximum atteint de 26 élèves par classe
- la quasi impossibilité de dédoubler certains enseignements
- la réduction des heures de soutien scolaire
- la réduction de l'offre, faite aux élèves, d'activités proposées en-dehors des cours
- des pressions sur des enseignants pour prendre des H.S.A.

Nous contestons également la prévision de l'effectif global, qui ne prend pas en compte les nombreux arrivants non francophones et les élèves non affectés en fin de 3<sup>ème</sup>. A cela s'ajoutent les arrivées d'élèves en cours d'année scolaire, arrivées nombreuses comme nous avons pu le constater les années précédentes.

Nous souhaitons préciser que nous ne remettons pas en cause la répartition proposée par notre chef d'établissement, Madame Guesdon, mais bien le nombre insuffisant d'heures allouées à notre collège.

Afin d'être, au moins, en mesure de proposer à nos élèves la même qualité d'enseignement que celle de l'année 2011-2012, nous souhaitons vivement pouvoir bénéficier d'une augmentation conséquente de la Dotation Horaire Globale, ce qui nous permettrait, entre autre, la création d'une classe de 3<sup>ème</sup>.

Pour ce faire, nous aimerions vous rencontrer, Monsieur l'Inspecteur.

Les représentants des personnels ATOS  
Les représentants des parents d'élèves  
Les représentants des personnels enseignants  
au Conseil d'Administration.

Copies à :

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,  
Monsieur le Recteur de l'Académie de Versailles